

Annonce pour le recrutement de treize (13) Agents de Capitainerie

L'Agence Nationale des Ports (ANP) organise un concours pour le recrutement de **treize (13) Agents de Capitainerie** classés à la Catégorie « Maitrise », ayant le profil indiqué dans le tableau ci-dessous :

N° du Poste	Affectation	Nombre de poste à pourvoir	Poste	Profil demandé
04-2021	Nador	2	Opérateur VTS	Formation : Lauréat d'un établissement public des pêches maritimes. Titulaire de : Brevet de Patron de pêche ou Diplôme de Lieutenant de Pêche Expérience : Avoir un minimum de 36 mois de navigation. Missions et attributions : (ci-joint, les fiches de postes) Age : Maximum 39 ans à la date limite de dépôt des dossiers de candidatures. Nationalité : Marocaine
			Contrôleur maritime	
	Ras Kebdana	1	Contrôleur Port de pêche	
	El Hoceima	1	Contrôleur maritime	
	Mohammedia	2	Opérateur VTS	
			Contrôleur maritime	
	Safi	1	Opérateur VTS	
	Tan-Tan	3	Opérateur VTS	
			Contrôleur maritime	
			Contrôleur Port de pêche	
Dakhla	2	Opérateur VTS		
Lamhiriz	1	Contrôleur Port de pêche		

I. Dossier de candidature :

Les pièces composant le dossier de candidature scanné sont les suivantes :


- ☞ Une copie de la CIN originale (Recto-verso) ;
- ☞ Un curriculum vitae (CV) détaillé et actualisé ;
- ☞ Les attestations de travail justifiant l'expérience demandée et comportant obligatoirement **l'emploi occupé et la période de travail** (à insérer au niveau de la rubrique « الشواهد التي تثبت توفر المرشح على التجربة المهنية المطلوبة ») ;
- ☞ Une copie du baccalauréat original (à insérer au niveau de la rubrique « إضافة وثيقة ») ;
- ☞ Une copie du relevé de navigation (à insérer au niveau de la rubrique « إضافة وثيقة ») (les candidats présélectionnés doivent être munis du relevé de navigation original lors des épreuves écrites) ;
- ☞ Une copie du brevet et/ou diplôme original. Les diplômes doivent être délivrés par des établissements nationaux mandatés conformément à la réglementation en vigueur. Une équivalence du diplôme est exigée au cas où le diplôme est délivré par un établissement étranger accompagné de tous documents réglementaires prouvant ladite équivalence (Décision d'équivalence, bulletin officiel, ... : (à insérer au niveau de la rubrique « إضافة وثيقة ») ;
- ☞ Le dossier de candidature doit parvenir avant le **21 NOV. 2021** à **23h 59min** ;
- ☞ Toutes les candidatures doivent exclusivement être déposées via le lien : www.depot.emploi-public.ma A ce titre, toutes les candidatures incomplètes ou déposées autrement que via le site emploi-public, ne seront pas prises en compte et ne feront pas l'objet de suite de la part de l'ANP.

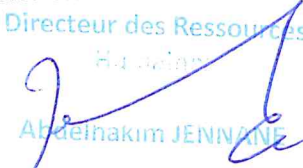
II. Organisation du Concours :

- ☞ Le concours se déroulera en deux (02) épreuves (épreuve écrite et épreuve orale). Seuls les candidats ayant réussi l'épreuve écrite sont éligibles à passer l'épreuve orale ;
- ☞ Les candidats retenus sur la base de la note moyenne des deux épreuves (écrite et orale), seront classés par ordre de mérite et dans la limite du nombre de postes à pourvoir ;
- ☞ La date et lieu du concours, la liste des candidats présélectionnés, la liste des candidats admis et la liste d'attente seront publiés sur les sites web : www.emploi-public.ma et www.anp.org.ma ;
- ☞ Les candidats admis seront également informés par e-mail.

NB :

- Les fichiers doivent être de type : PDF, JPG, PNG ;
- La taille de chaque fichier ne doit pas dépasser 1 (Mo) ;
- Le recrutement n'est définitif qu'après la production de tous les documents constitutifs du dossier administratif ;
- Pour plus d'informations concernant les modalités de candidatures en ligne, un guide d'utilisateur est disponible sur le lien suivant : www.depot.emploi-public.ma ;
- Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent contacter la Direction des Ressources Humaines à l'adresse suivante : candidatures@anp.org.ma.


 Directeur de la Police Portuaire
 Agence Nationale des Ports

Directeur des Ressources
 Humaines

 Abdelhakim JENNAVE